

<https://college-aime-cesaire.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article61>



Les horaires d'ouverture et le fonctionnement du CDI

- CDI - Présentation du CDI -



Date de mise en ligne : mardi 3 septembre 2019

Copyright © Collège Aimé Césaire - Vaulx en Velin - Tous droits réservés

Qu'est-ce-que le CDI ?

Le CDI (Centre de Documentation et d'Information) est un lieu de lecture et de travail ouvert à tous les élèves et personnels du collège.

Que vient-on faire au CDI ?

- * Profiter du coin lecture pour lire tranquillement
- * Emprunter des livres (3 pour une durée de 2 semaines)
- * Utiliser les ressources mises à disposition seul ou avec sa classe, dans le cadre d'un cours ou d'un projet
- * Avoir accès à Internet et au réseau pédagogique du collège
- * Faire ses devoirs
- * Demander de l'aide et des conseils de lecture
- * assister à des projections de films en lien avec les cours

Que trouve-t-on au CDI ?

- * des œuvres de fiction (romans, contes, théâtre, poésie, bandes dessinées, mangas)
- * des livres documentaires, des dictionnaires, des encyclopédies
- * des périodiques
- * un accès au logiciels documentaire BCDIweb et au portail [e-sidoc](#)
- * un accès à Internet pour des recherches d'informations ou des [jeux éducatifs](#)
- * le Kiosque ONISEP (pour l'orientation professionnelle)

Quand venir au CDI ?

Les élèves peuvent venir au CDI soit pendant leurs heures de permanence soit pendant leurs heures de cours pour des séances de travail avec leur classe.

Lorsque la documentaliste accueille une classe, le CDI lui est exclusivement réservé. Chaque semaine, un planning

Les horaires d'ouverture et le fonctionnement du CDI

est affiché à l'entrée du CDI et en salle de permanence pour préciser les horaires disponibles pour les élèves de la permanence.

Horaires d'ouverture du CDI :

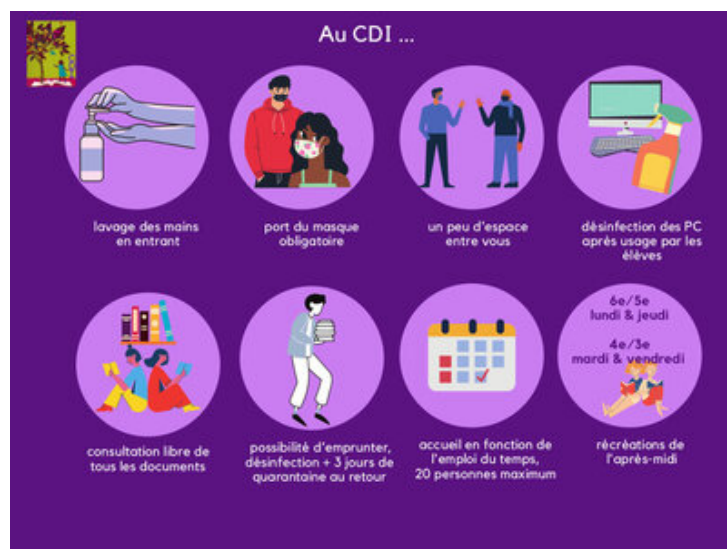
Lundi : 8h-12h / 13h45-16h45

Mardi 8h-12h / 13h45-17h40

Jeudi : 8h-12h / 13h45-16h45

Vendredi 8h-12h / 13h45-16h45

Le CDI est ouvert pendant toutes les récréations de l'après-midi. Pour les 6e/5e le lundi et jeudi. Pour les 4e/3e le mardi et le vendredi.



Le CDI en photos :

